

Question écrite de Philippe KNAEPEN, Député, à Monsieur Paul Magnette, Ministre-Président portant sur les déclarations du Ministre-Président relativement à la gare de Gosselies

Dans la presse de ce samedi 30 janvier, Monsieur le Ministre-Président déclare que la Wallonie « propose d'utiliser les 200 millions de préfinancement qui étaient prévus pour le projet de gare à Gosselies pour achever le RER bruxellois ». Cette intervention de la Wallonie se ferait sous la forme d'un prêt.

Monsieur le Ministre-Président peut-il me préciser son propos ? Cette déclaration a-t-elle fait l'objet d'un débat au sein du Gouvernement ?

Par cette déclaration, Monsieur le Ministre-Président enterre-t-il définitivement le projet de construction d'une gare à Gosselies pour desservir l'aéroport ?

Dans une question parlementaire que j'ai adressée au Ministre M. Prévôt le 18 novembre dernier, celui-ci m'indiquait que la gare de Gosselies restait inscrite dans les 18 projets prioritaires proposés par le Gouvernement wallon. Est-ce toujours le cas ? Si non, le Gouvernement envisage-t-il de mettre fin aux zones de réservation se trouvant sur le tracé prévu pour la gare de Gosselies ? Si oui, à quelle échéance ?

Sans nul doute, vos réponses intéresseront au plus haut point les riverains concernés par ces zones de réservation qui attendent impatiemment un positionnement clair de votre Gouvernement sur la question.

Je vous remercie.